



Analyse du 1er au 15 mai 2011

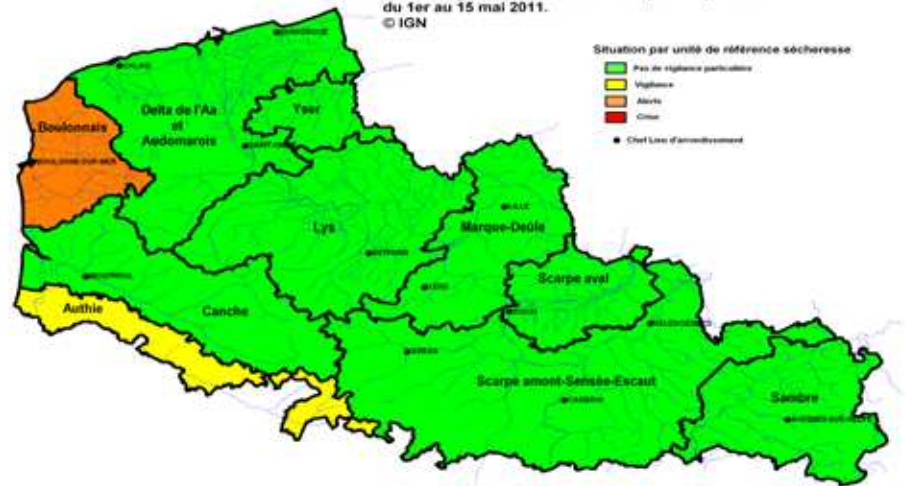
Sécheresse dans certains secteurs

Les faibles précipitations de ce début du mois de mai n'ont pas permis d'améliorer la situation sur les eaux de la région Nord-Pas de Calais.

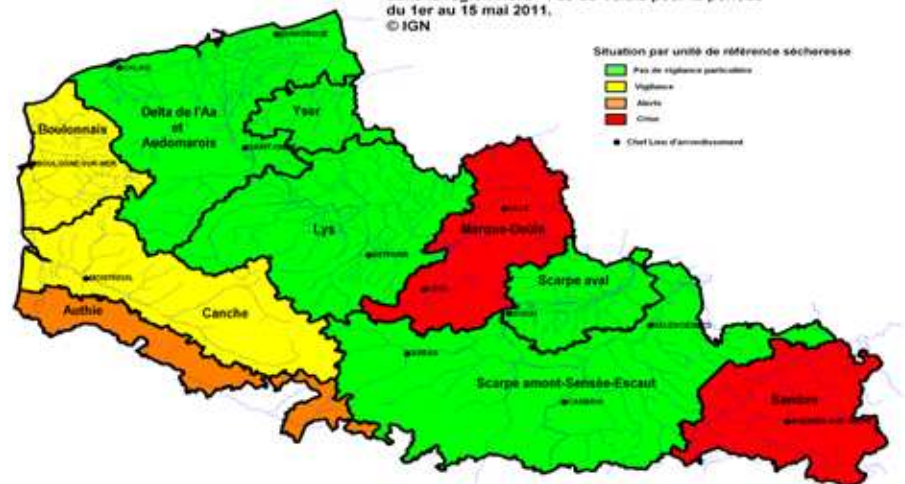
En effet, pour les eaux souterraines, le bassin de l'Authie et le Boulonnais restent en vigilance.

Pour les eaux de surface, les débits continuent de baisser sur l'ensemble des cours d'eau de la région. La sortie de l'état de vigilance des unités de référence de la Scarpe Aval et de la Scarpe Amont - Sensée - Escaut est due uniquement à la comparaison des valeurs de débits avec des seuils de référence de l'arrêté cadre sécheresse plus bas en mai qu'en avril.

Situation des eaux souterraines au regard de la sécheresse dans la région Nord - Pas de Calais pour la période du 1er au 15 mai 2011. © IGN



Situation des eaux superficielles au regard de la sécheresse dans la région Nord - Pas de Calais pour la période du 1er au 15 mai 2011. © IGN



- Pas de vigilance
- Vigilance : débits inférieurs aux quinquennales sèches
- Alerte : débit inférieurs aux décennales sèches
- Crise: débits inférieurs aux vicennales sèches

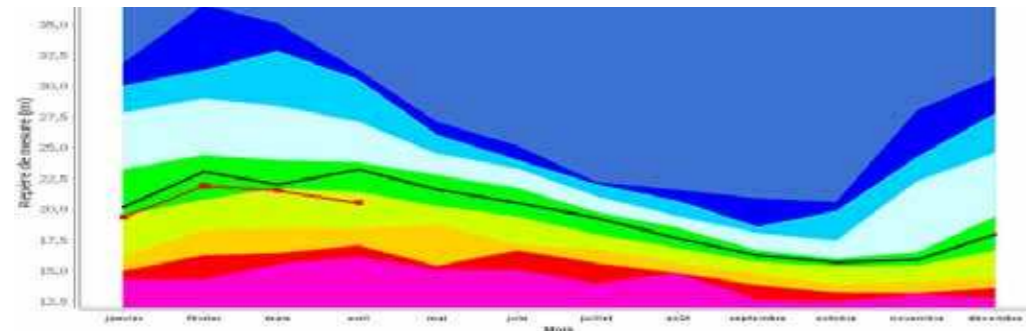
Décharge des nappes souterraines

En ce début du mois de mai 2011, le niveau moyen des nappes est globalement inférieur à la moyenne.

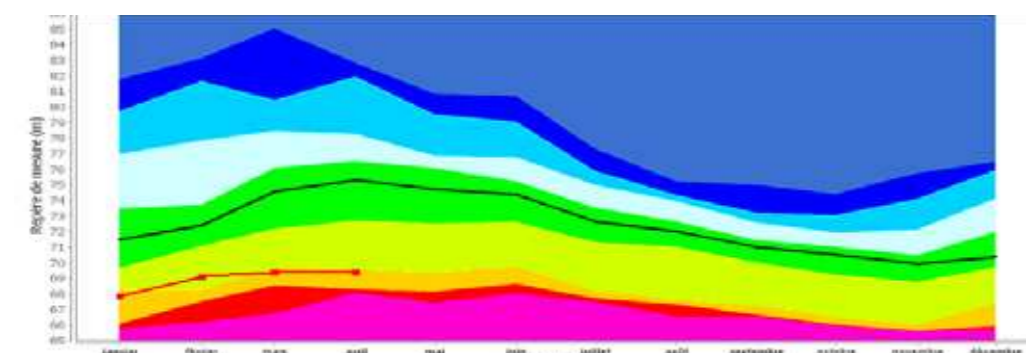
Durant la 1ère quinzaine de mai, le niveau piézométrique moyen est resté inférieur au niveau bas de la nappe dont la probabilité d'occurrence est de 40% chaque année. L'étiage de la nappe est plus marqué qu'au mois d'avril, particulièrement de façon locale. On relève 2 dépassements de seuils d'étiage de la nappe sur les unités de référence Authie (Vigilance) et Boulonnais (Alerte) illustrés par les chroniques des piézomètres de Authieux et Wirwignes.

D'après les dernières observations, les niveaux de plusieurs piézomètres seraient comparables aux niveaux mesurés en 1976, qui ne fut pas cependant l'année la plus «sèche» concernant les eaux souterraines.

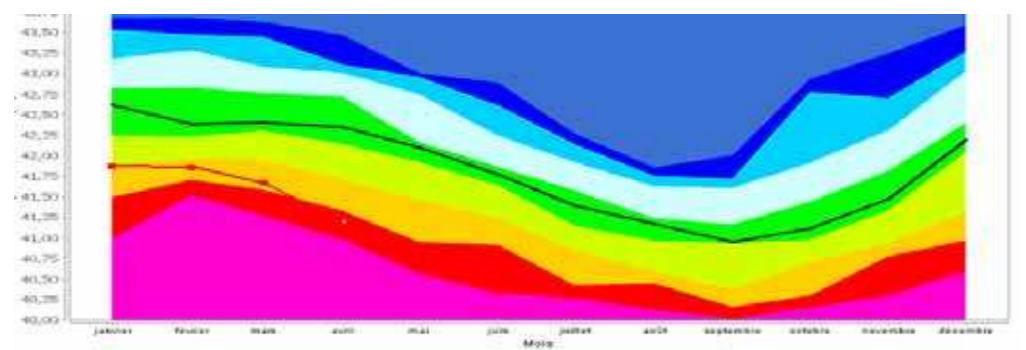
Secteur de l'Aa: piézomètre de Guines



Secteur de l'Authie: piézomètre de Authieux



Secteur du Boulonnais: piézomètre de Wirwignes



RAS **Vigilance** **Alerte** **Crise**

Unité de référence	1-30 avril 2011	1-15 mai 2011
Authie	Vigilance	Vigilance
Canche	RAS	RAS
Boulonnais	Alerte	Alerte
Yser	RAS	RAS
Audomarois et delta de l'Aa	RAS	RAS
Lys	RAS	RAS
Marque-Deûle	RAS	RAS
Scarpe Aval	RAS	RAS
Scarpe amont-Sensée-Escaut	RAS	RAS
Sambre	RAS	RAS

— Médiane — Année 2011
 ■ >20 ans sec ■ >10 ans sec ■ >5 ans sec ■ >2.5 ans sec ■ <2.5 ans sec
 □ >2.5 ans humide □ >5 ans humide □ >10 ans humide □ >20 ans humide

Conditions de franchissement des seuils

Les seuils de vigilance, d'alerte ou de crise sont franchis dès que les profondeurs de la moyenne pondérée des piézomètres de référence du réseau principal de l'unité de référence sont supérieures à la profondeur des seuils correspondants pour deux mesures consécutives à deux semaines d'intervalle.

La baisse de débits se poursuit

Deux secteurs en crise, un en alerte et deux en vigilance

Les débits des cours d'eau de la région continuent de baisser en ce début du mois de mai. Si certains secteurs voient leur niveau de vigilance s'améliorer, c'est uniquement dû aux valeurs des seuils de référence différents d'un mois sur l'autre car tous les VCN3 (débits minimaux sur 3 jours consécutifs) de ces quinze premiers jours de mai sont inférieurs à ceux relevés sur tout le mois d'avril.

Les niveaux des cours d'eau de l'Avesnois et de la Marque sont très bas.

Pour le moment, sur le réseau d'observation des crises d'assec (ROCA), les écoulements sont de niveau «visible acceptable» sur les cours d'eau de la région.

Unité de référence	1 - 30 avril 2011	1 - 15 mai 2011
Authie	Alerte	Alerte
Canche	Vigilance	Vigilance
Boulonnais	Vigilance	Vigilance
Yser	RAS	RAS
Audomarois et delta de l'Aa	RAS	RAS
Lys	RAS	RAS
Marque-Deûle	Alerte	Crise
Scarpe Aval	Vigilance	RAS
Scarpe amont-Sensée-Escaut	Vigilance	RAS
Sambre	Crise	Crise

Unité de référence sécheresse	Station	Rivière	Sous-BV (km2)	QMNA5 (m³/s)	Module (m³/s)	* VCN3 (m³/s)	Fréquence expérimentale associée (inverse du temps de retour)	Seuils statistiques			Situation / Sécheresse	
								Seuil de vigilance : 5 ans	Seuil d'alerte : 10 ans	Seuil de crise : 20 ans	Station	Evolution depuis mois précédente
Authie	Dompierre	Authie	784	4.5	7.82	5.060	Décennale sèche	6.10	5.30	4.70	Alerte	Stable
Canche	Brimeux	Canche	894	7.3	12.1	9.460	Quinquennale sèche	9.70	8.60	7.90	Vigilance	Stable
Boulonnais	Wirwignes	Liane	100	0.29	1.83	0.514	Entre quinquennale et décennale sèche	0.54	0.46	0.40	Vigilance	Stable
Yser	Bambecque	Yser	239	0,065	1.77	0.359	Triennale humide	0.100	0.070	0.050	RAS	Stable
Audomarois et delta de l'Aa	Wizernes	Aa	392	2.2	5.3	4.270	Quadriennale sèche	3.80	3.40	3.00	RAS	Stable
Lys	Delettes	Lys rivière	158	0.7	2.01	1.430	Triennale sèche	1.10	0.93	0.81	RAS	Stable
Marque-Deûle	Pont A Marçq	Marque	30	0.045	0.23	0.036	Plus que vicennale sèche	0.05	0.04	0.04	Crise	Dégradation
Scarpe Aval	Flines-lez-Râches	Courant de Coutiches	48.4	0.041	0.436	0.066	Quadriennale sèche	0.050	0.030	0.020	RAS	Amélioration
Scarpe amont-Sensée-Escaut	Thiant	Ecaillon	173	0,61	1.26	0.776	Quadriennale sèche	0.77	0.68	0.61	RAS	Amélioration
Sambre	Taisnières	Helpe Majeure	320	0.41	3.84	0.487	Décennale sèche	0.67	0.53	0.45	Alerte	Amélioration
Sambre	Etroeungt	Helpe Mineure	175	0.26	1.85	0.178	Plus que cinquantennale sèche	0.38	0.32	0.28	Crise	Stable

Conditions de franchissement des seuils

Données brutes non critiquées (susceptibles d'évoluer en fonction de connaissances acquises et exploitées postérieurement à la date de réalisation de ce tableau).

Les seuils de vigilance, d'alerte ou de crise sont franchis dès que le débit de la station de référence (ou de la moyenne des stations) du réseau principal de l'unité de référence est inférieur au débit-seuil correspondant. Le débit servant à ce calcul est la plus petite moyenne mobile des débits de 3 jours consécutifs (appelé VCN3), sur la période.



SEUILS PAR UNITE DE REFERENCE

Seuils de vigilance, d'alerte et de crise

L'arrêté cadre interdépartemental «vigilance et gestion des usages de l'eau en cas de sécheresse ou de risque de pénurie» définit dans son annexe III des seuils et les conditions de leur franchissement pour chaque unité de référence de la région Nord-Pas-de-Calais (arrêté du 21 juillet 2005 accessible sur le site de l'agence de l'eau Artois-Picardie: http://www.eau-artois-picardie.fr/IMG/pdf/arrete_cadre_secheresse_190705.pdf)

Afin de surveiller la situation des masses d'eau dans la région, les préfets du Nord et du Pas-de-Calais ont pris, en dates du 11 mai et du 12 mai, un arrêté activant le niveau de vigilance sur les deux départements, à l'exception des bassins de l'Aa, de la Lys et de l'Yser. Ces arrêtés concernent donc les territoires de

- la Sambre,
- la Scarpe Amont, Sensée, Escaut,
- la Scarpe aval,
- la Marque-Deûle,
- l'Authie,
- la Canche,
- et le Boulonnais.

Le niveau de vigilance est caractérisé par :

- un renforcement du système de surveillance des nappes et cours d'eau
- la publication régulière d'informations et de préconisations d'utilisation raisonnée de l'eau pour tous les utilisateurs de cette ressource.

Si la situation venait à se dégrader, d'autres mesures seront annoncées.

Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Nord-Pas-de-Calais
44, rue de Tournai 59019 Lille cedex
Tél. 03 20 13 48 48
Fax. 03 20 13 48 78

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Directeur de la publication : Michel Pascal

DREAL de Bassin Artois-Picardie.
Service Risques. Division Risques Naturels Hydrauliques et
Miniers

Réalisation : Mélisande Van Belleghem

Données provisoires en fonction de l'état de notre connaissance
au 15/05/2011

